



**COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC
DE SEINE SAINT DENIS**

FAMILLE DE NOISY LE SEC



**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ET ELECTIVE
DU 17 FEVRIER 2009 A GAGNY**

PRESENTS OU REPRESENTES (avec leur nombre de voix)

Aulnay sous Bois (5), Bondy 1^{ère} (3), Clichy sous Bois (3), Coubron-Vaujours (4), Epinay (1), Gagny (7), Montfermeil 1^{ère} (7), Montreuil 1^{ère} (5), AN.C. 93 (6), Noisy-le-Sec (2), Pantin (6), Rosny sous Bois Cie (4), Rosny sous Bois CSL (1), Sevran (7), Tremblay en France (5) et U.S. Montfermeil (2)

Soit 16 associations sur 27, représentant 68 voix.

ABSENTS (avec leur nombre de voix)

A.S. Bondy (4), Bagnolet Belleville (2), Drancy CSL (1), Montreuil 2^{ème} (2), Noisy le Grand (1), Romainville (2), Saint-Denis SDUS (1), Saint-Ouen (1), Vaujours (4), Villemomble (3) et Villepinte (1)

Soit 11 associations sur 27, représentant 22 voix.

Le quorum requis par nos statuts pour les assemblées électorales étant atteint, le Président ouvre la séance et demande qu'une minute de silence soit observée en mémoire de ceux qui nous quittés.

Il remercie M. Michel CHATENET, Vice-Président du C.D.O.S., qui nous fait l'honneur et l'amitié d'assister à nos travaux. Il lui passe la parole :

M. CHATENET prie l'assistance d'excuser le Président, Erich BATAILLY, retenu par d'autres engagements. Il dit également que le C.D.O.S. se réjouit beaucoup de voir que, dans tous les Comités qu'il regroupe, des jeunes s'investissent. Ceci est d'excellent augure pour l'avenir du sport dans notre département.

Sachant notre ordre du jour chargé, il ne veut pas allonger son discours et d'avance il félicite les membres qui seront élus pour animer le nouveau Comité Directeur tout au long des quatre années à venir. Il conclut en souhaitant "Bon vent" à notre Comité.

1. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT (voir annexe I)

2. RAPPORT FINANCIER ET BUDGET PREVISIONNEL (Jacqueline BRETECHE)

Jacqueline explique aux membres présents qu'après 11 ans passés à assurer le poste de Trésorière au sein du Comité Directeur, elle a décidé, pour des raisons personnelles, de ne pas se porter candidate pour un nouveau mandat. Néanmoins, elle assure qu'elle "ne laissera pas tomber son successeur" et qu'elle est tout à fait prête à lui apporter son aide pour que la passation de pouvoirs se fasse en toute quiétude.

Tous les dirigeants d'association présents ont reçu un exemplaire :

- des comptes de l'exercice 2008
- du bilan avec son tableau des immobilisations.

La Trésorière commente tous ces chiffres et donne bon nombre de précisions. Aucune question complémentaire ne lui est posée.

3. QUITUS AU TRESORIER

A l'unanimité, l'Assemblée donne quitus à la Trésorière, qui remercie pour la confiance qui lui est accordée.

Puis, la Trésorière donne des explications sur le budget prévisionnel pour l'exercice 2009 qu'elle a établi et dont un exemplaire a été remis à chacun des présents.

4. RAPPORTS D'ACTIVITES DES DIFFERENTES COMMISSIONS

a. Jeunes (Mathieu GRAMFORT) (voir annexe II)

Mathieu, devant suivre un stage professionnel en province ce week end, il a demandé à Nicole DAI ZE de lire le rapport qu'il a établi.

Une enveloppe contenant un bon d'achat en matériel (75,00 Euros/podium) ainsi qu'un bouquet de fleurs sont remis à chacun des jeunes ayant gravi les marches des podiums régionaux. Ces jeunes sont vivement félicités et applaudis comme ils le méritent.

b. Sportive & Technique/Formation (Michel VICOMTE) (voir annexe III)

c. Traditions (Atale BRETECHE) (voir annexe IV)

Pendant les opérations de dépouillement faisant suite aux votes, sont récompensés tous les archers s'étant classés lors de leurs tirs des Prix Généraux de la Famille.

Les coupes, suite au classement par équipes sur le championnat départemental Beursault, sont également remises.

Là encore, les applaudissements de l'Assemblée sont nourris.

d. Arbitres (Chantal NAUDY) (voir annexe V)

En l'absence de Chantal, retenue en province, c'est Alain DELRANC qui donne lecture du rapport que notre Présidente de la Commission Départementale des Arbitres a rédigé.

e. **Informatique et Communications** (Guy LENOIR) (voir annexe VI)

f. **Médicale** (Dr. Françoise ROMI EUX) (voir annexe VII)

g. **Administrative** (Nicole DAI ZE)

R.A.S. depuis l'assemblée générale extraordinaire de mai 2008. Ont été étudiés au cours de l'année les statuts et règlements intérieurs des quelques associations qui les ont communiqués pour recueillir avis et conseils dans le but de la mise en conformité de leurs textes avec la législation.

5. ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

A l'issue des opérations de vote et de dépouillement, Philippe PRIEUR (qui avait été assisté par deux Assesseurs, Jacques GARCIA et Philippe MIRC), donne le résultat ; les 18 candidats sont élus de la façon suivante :

- ✓ A l'unanimité des voix (et par ordre alphabétique) : Patrick BOURDIN, Nicole DAI ZE, Alain DELRANC, Mathieu GRAMFORT, Sylvain GUI LLERET, Gilbert HAVEL, Jany-Laure KALFLEICHE, Fabrice LANNE, Guy LENOIR, Chantal NAUDY, Cyril PROST, Sylvie ROHAT, Dr. Françoise ROMI EUX, Hervé SOLI GNAC, Jeannine et Michel VICOMTE.
- ✓ Avec respectivement 66 et 58 voix : Jean-Claude PARRO et Cyrille DUVERNE.

Nos statuts et la législation sont parfaitement respectés tant en ce qui concerne le nombre de membres que la représentativité féminine.

Les nouveaux élus se retirent quelques instants dans une salle annexe afin d'élire le Président du Comité Départemental pour ce nouveau mandat. A l'unanimité, le vote a consacré Gilbert HAVEL (seul candidat à ce poste) en tant que Président. C'est le doyen d'âge des nouveaux élus, Guy LENOIR, qui informe l'assistance de la décision que vient de prendre le Comité Directeur.

Gilbert HAVEL, le nouveau Président prend la parole et dit qu'il est touché par la confiance qui vient de lui être faite et il annonce qu'il ne veut pas perdre un instant pour accomplir son tout premier acte de sa nouvelle vie de Président : il nomme immédiatement André PRIEUR Président d'Honneur de notre Comité.

Il ajoute qu'il lui est très reconnaissant de lui avoir laissé une association en bonne santé sur tous les plans et qu'il est très fier d'en prendre les rênes. C'est au nom des quelque 1 000 archers de Seine-Saint-Denis qu'il remercie André d'avoir tant donné pour la cause de notre noble sport.

Il associe ensuite dans ses remerciements Jacqueline BRETECHE et Roland TOULET, qui eux aussi ont beaucoup œuvré pendant de très nombreuses années au sein de notre Comité.

Pour sceller ce grand moment de l'histoire de notre C.D., il remet à chacune de ces trois personnalités une assiette-souvenir gravée et personnalisée, ainsi qu'une carte-cadeau leur donnant un crédit pour des achats à effectuer à leur gré chez une de nos grandes enseignes nationales bien connues.

Fuse alors de la salle un tonnerre d'applaudissements qui ne cessera qu'au bout d'un temps très long.

L'assemblée reprend son cours et Gilbert HAVEL dit qu'une réunion du Comité Directeur sera tenue très rapidement afin de répartir les postes qui sont à pourvoir, de composer les Commissions et de définir les axes de travail pour cette mandature, qu'il souhaite très active.

Il dit également que, dans les semaines à venir, accompagné de quelques membres du Comité Directeur, il rendra visite à chacune des 27 associations du département, où il souhaite rencontrer quelques-uns de leurs dirigeants, afin d'avoir une "photographie du terrain" aussi précise que possible permettant ensuite de mieux orienter les travaux à mener par notre C.D.

6. MONTANT DE LA COTISATION 2009-2010

Ce montant ayant été revu l'an dernier, il apparaît inutile de le modifier pour la saison à venir.

7. CHANGEMENT D'ADRESSE DU SIEGE SOCIAL

Il semblerait plus opportun de domicilier le siège de notre Comité à une adresse "neutre" en Seine-St.-Denis (actuellement c'est "chez le Président") afin qu'elle puisse perdurer quelle que soit l'adresse du Président. Cette nouvelle adresse serait, en fait, une boîte postale, sachant qu'il sera toujours possible d'adresser le courrier au domicile de Gilbert HAVEL.

C'est ainsi que la domiciliation suivante est proposée :

c/o C.D.O.S. de Seine-St.-Denis
Tour Essor - 14-16 rue Scandicci
93500 Pantin.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

8. QUESTIONS DIVERSES

Gilbert HAVEL donne quelques informations glanées récemment lors de ses réunions au C.D.O.S. :

- Les formalités de demandes de subventions au C.N.D.S. seront possibles à partir de début mars prochain, et ce jusqu'à fin avril.
- Nous avons appris que, dans le cadre de son action "projet de développement de clubs", la D.D.J.S. a sélectionné l'une de nos associations de tir à l'arc.
- Une formation à la gestion associative pour nos jeunes est organisée par le C.D.O.S.

Puis il donne lecture de l'éditorial rédigé par Bernard LAPORTE, Secrétaire d'Etat chargé des Sports, publié dans le n° 121 de la revue du Ministère de la Santé et des Sports intitulée "RELAIS".

Philippe PRIEUR informe que la Compagnie de Gagny vient de déposer sa candidature pour l'organisation du Championnat de France Beursault en 2010.

Plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée et c'est après avoir bu ensemble le verre de l'amitié que les participants se séparent.

LE PRESIDENT
Gilbert HAVEL

LE SECRETAIRE GENERAL
Jeannine VICOMTE

C.D. 93
RAPPORT MORAL DU PRESIDENT
ASSEMBLEE GENERALE 2009

Après la minute de silence

Tout d'abord, je voudrais dire que je sais infiniment gré à M. TEULET, Maire de Gagny, qui, une fois encore, a répondu favorablement à notre demande en mettant à notre disposition une salle pour accueillir nos travaux. En votre nom, je lui adresse, par l'entremise de Philippe PRIEUR et de Gilbert HAVEL, mes plus sincères remerciements.

Ensuite, je vous laisse imaginer l'immense émotion que j'éprouve aujourd'hui alors que je tiens la dernière assemblée générale de notre Comité Départemental.

Ainsi que je l'ai écrit individuellement à chacun d'entre vous : j'ai siégé dans notre chère Institution pendant pas loin de 34 ans et j'ai eu le grand honneur de présider à ses destinées pendant très exactement 28 ans...

C'est déjà un sacré bail, n'est-ce-pas ?

Alors, ce constat m'a fait finalement prendre la décision de ne pas solliciter auprès de vous aujourd'hui un mandat de plus, rassuré que je suis d'avoir vu se profiler à l'horizon une relève spontanée, en laquelle j'ai toute confiance.

Sachez que c'est avec une grande satisfaction que j'ai travaillé avec vous.

Sachez aussi que j'ai toujours tout fait pour être digne de votre confiance et ensuite de ne pas la trahir.

Je vous remercie infiniment de ces années de bonheur que vous m'avez permis de vivre.

Je vous l'ai dit aussi, mais je veux insister sur ce point : j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler avec des hommes et des femmes de qualité qui, pendant ces nombreuses années, m'ont apporté leur aide, leur soutien et leur coopération. Ensemble, nous avons formé une équipe, dont le but constant était d'œuvrer pour le bien du tir à l'arc dans notre département.

L'épanouissement et le développement de notre sport chéri ont toujours fait partie de nos préoccupations et je peux vous assurer que tout le monde a donné sans compter et son temps et son énergie.

A tous ces élus qui se sont succédés à mes côtés, je ne dirai que 2 mots : "MERCI BEAUCOUP".

Mais je vous dois le rapport moral de l'exercice 2008 qui vient de s'écouler : comme d'habitude, je vais laisser le soin au Président de chacune des Commissions, de vous présenter, tout à tour, ses travaux passés ainsi que ses réflexions et propositions pour l'avenir.

Néanmoins, j'ai le plaisir de vous dire que, cette année encore, nos finances demeurent saines grâce à notre gestion rigoureuse, sous l'œil attentif de notre Trésorière, qui va tout vous expliquer dans quelques minutes.

Cette gestion rigoureuse ne nous a pas empêchés, dans les différents domaines :

- de mener les actions qui font partie de notre mission,
- de pérenniser celles mises en place précédemment,
- de mettre en place de nouvelles actions, à l'initiative des différentes commissions,
- de faire le maximum pour ne pas décourager et même pour continuer d'encourager la bonne volonté des arbitres qui s'investissent pour le bien du tir à l'arc en Seine-Saint-Denis,
- de ne pas cesser d'investir dans le matériel qui nous est nécessaire et en renouvelant, encore et toujours, notre ciblerie ainsi que bon nombre d'éléments de notre parc informatique,
- de maintenir notre politique dynamique (et, disons-le, assez coûteuse), en faveur de nos jeunes, mais nous ne regrettons pas un seul instant ces dépenses qui profitent à ceux qui aujourd'hui sont notre relève de demain,

Je tiens à vous assurer que l'équipe dirigeante de notre Comité Départemental a toujours été à l'écoute des problèmes que vous, Présidents/Capitaines, avez pu rencontrer dans vos associations durant la saison écoulée, lorsque vous vouliez bien en faire part. Chaque fois, le maximum a été fait pour tenter de répondre à vos attentes, pour que nos associations se portent bien et pour qu'elles ne cessent de progresser à tous les sens du terme.

Il faut dire aussi que, grâce à vous et aux efforts que vous déployez sur le terrain, le nombre de nos licenciés est resté stable. Si je peux me permettre un conseil pour l'avenir : il ne faut pas relâcher la pression car la bonne santé de notre Comité et sa reconnaissance tant au plan régional qu'au plan national passent impérativement par la taille de son effectif, dont dépend son dynamisme.

Je voudrais saluer les organisateurs de compétitions sur le territoire de Seine-Saint-Denis ; là aussi, sans leur implication, le tir à l'arc dans notre département ne vivrait pas. Ils ont offert à nos sportifs de belles rencontres. Qu'ils en soient remerciés.

Sur le plan sportif, nous avons, une fois encore, pu nous réjouir de voir nos athlètes briller dans maintes circonstances et à tous les niveaux. Le site internet de notre Comité vous a tenus au courant des différentes performances réalisées dans toutes les disciplines, au fur et à mesure de tous les événements.

Nous affichons depuis longtemps une volonté très insistante en matière de formation pour nos bénévoles. Les efforts déployés de longue date se sont matérialisés haut et fort en novembre dernier lors du "Bal des Débutants", qui a été considéré par tous les participants comme une réussite.

Allez, j'y vais encore d'un nouveau conseil : l'opération va être reconduite le 11 novembre 2009. Venez-y. Vous ne serez pas déçus : l'association que vous dirigez, vos bénévoles, tout comme vos débutants, ont tout à y gagner.

Ce tour de la vie du tir à l'arc en Seine-St.-Denis l'année dernière n'est pas exhaustif, mais je ne voulais pas risquer d'abuser de votre patience avec un long discours empreint de trop d'émotion.

Je ne terminerai pas sans adresser au nouveau Président qui va prendre ma suite tous les vœux que je forme pour lui afin qu'il éprouve, dans l'exercice de ses fonctions auprès de vous, autant de joies et de succès que j'en ai eus au fil de toutes ces années.

Et, comme on dit dans la marine, je lui souhaite du fond du cœur "Bon Vent".

Je vous remercie de votre attention et, maintenant, je vous propose de passer au point suivant de l'ordre du jour.

André PRIEUR

C.D. 93
ASSEMBLEE GENERALE 14 FEVRIER 2009

Rapport de la Commission Jeunes - année 2008

- Concours jeunes 2008
 - Spécial jeunes :
 - organisé par l'ANC 93
 - très peu de participants
 - finale regionale a Athis-mons (91)
 - Poussins/Benjamins Salle :
 - Organisé par Cie de Sevrans
 - Bonne participation
 - Challenge Prieur :
 - Organisé par Aulnay sous Bois remporté par Tremblay
- Francilienne jeunes :
 - Très bonne prestation de nos équipes Benjamins/minimes et Cadets/juniors en salle.
 - La rencontre extérieure a eu lieu à Mitry-mory et, au classement par équipes, nos jeunes benjamins/minimes terminent 2^e et les Cadets/junior 3^e
- ACJ 2008 : Compétition organisée sur le site de Chennevières.
- Détection 2008 : une vingtaine de jeunes s'est présentée à la Compagnie de Montfermeil, qui a organisé ce rassemblement. 5 jeunes du département ont intégré le Groupe régional Benjamins/Minimes.

Pour finir, nous récompensons les jeunes du département qui ont fait un podium régional entre le beursault 2008 et le 2x70m 2008. Les résultats du régional jeunes salle du 8 février 2009 seront pris en compte l'année prochaine.

*Mathieu Gramfort
Responsable jeunes de Seine St Denis.*

LISTE DES JEUNES RECOMPENSES PARCE QU'AYANT OBTENU UN OU DES PODIUMS
AUX DIFFERENTS CHAMPIONNATS REGIONAUX

(par podium : 75 € en bons d'achat de matériel d'archerie)

(entre le Beursault 2008 et le 2 x 70 m. 2008)

BOREL Maeva	ROSNY CSL	1 ^{ère} beursault
MERI Agnès	TREMBLAY	1 ^{ère} beursault et 1 ^{ère} 2 x 50 m.
MANOURY Karen	1 ^{ère} MONTFERMEIL	3 ^e beursault
COCHIN Fabien	Cie BONDY	2 ^e beursault et 1 ^{er} campagne
HAUS Guillaume	GAGNY	1 ^{er} beursault et 1 ^{er} 2 x 50 m.
MIRC Justine	NOISY LE SEC	1 ^{ère} beursault
HOUSTY Sylvain	Cie BONDY	2 ^{ème} beursault, 2 ^{ème} 2 x 50 m. & 1 ^{er} campagne
JOLY Grégory	TREMBLAY	3 ^{ème} 2 x 50 m. et 3 ^{ème} 2 x 70 m.
BOSSARD Florian	PANTIN	1 ^{er} 2 x 50 m. et 1 ^{er} 2 x 70 m.
BOYER Thomas	Cie MONTFERMEIL	3 ^{ème} 2 x 50 m.
ROUXEL Alexandre	C.C.VAUJOURS	1 ^{er} 3D
TENA Laura-Marie	ANC	1 ^{ère} 2 x 50 m, 2 ^{ème} 2 x 70 m. & 1 ^{ère} campagne
BARBIER Jules	Cie MONTFERMEIL	2 ^{ème} 2 x 70 m.
SGARD Anaïs	ANC	1 ^{ère} 2 x 70 m. et 2 ^{ème} campagne
TENA Gabriel	ANC	1 ^{er} 2 x 70 m. et 1 ^{er} campagne
MARTIN Julien	ANC	1 ^{er} 2 X 70 m.
ANEST Antoine	MONTFERMEIL US	2 ^{ème} 2 x 70 m.
TAPIN Florian	VAUJOURS	2 ^{ème} 3 D
GARAU Natacha	VAUJOURS	2 ^{ème} 3 D
POSTIC Corentin	Cie MONTFERMEIL	3 ^{ème} campagne

C.D. 93
ASSEMBLEE GENERALE 14 FEVRIER 2009

Rapport des Commissions Sportive - Technique/Formation
année 2008

COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE-SAINT-DENIS
ASSEMBLEE GENERALE 14 FEVRIER 2009

Commissions Sportive & Formation - Saison 2007/2008

En premier lieu, pourquoi réunir les comptes-rendus de ces deux commissions ?
Tout simplement, car à mon sens, l'une ne va pas sans l'autre. De bons initiateurs, entraîneurs, quel que soit leur titre, formeront de bons archers qui auront entre leurs mains tous les atouts pour leur permettre d'accéder à tous les podiums, depuis les départementaux jusqu'aux nationaux, voire même internationaux. Pour pouvoir aller très haut, il faut avoir de bonnes bases au départ.

J'aimerais tout d'abord remercier les amis qui sont venus nous rejoindre en cours de mandat pour œuvrer dans ces deux commissions, il s'agit d'Hervé, Sylvain, Patrick et Fabrice (tous entraîneurs 1 ou 2).

Faisons un rapide bilan de la saison sportive, les résultats des 6 championnats de France individuel font apparaître 27 podiums qui se déclinent de la façon suivante : 14 en Beursault, 5 en Fédéral, 3 en Tir en Campagne, 2 en Fita, 2 en Tir en Salle et 1 en 3D, il faut ajouter à cela 1 titre au championnat universitaire en salle et 1 autre au critérium national bare-bow et 2 qualifications au championnat d'Europe de Tir en salle.

Pour ce qui est des équipes, un titre de vice-champion pour une équipe arc à poulies et une participation à la Coupe d'Europe des équipes de club.

Des résultats dont il est normal de se féliciter, et qui si l'on regarde les podiums individuels, sont bien le reflet de nos installations. Le Beursault est largement représenté et nous sommes moins présents dans les autres disciplines, il va donc falloir faire un plus grand effort de ce côté, même si la concurrence est aussi plus grande.

En ce qui concerne la Division Départementale, on a pu recenser la participation de 17 équipes, soit en arc Classique 9 équipes Homme et 6 équipes Dame et en Arc à poulies, 1 équipe Homme et 1 équipe Dame. Les résultats sont arrivés régulièrement et sans problème.

Étaient présentes à la finale du mois de septembre 6 équipes du département, 2 équipes Homme et 2 équipes Dame Arc Classique et 1 équipe Homme et 1 équipe Dame Arc à poulies. Le classement à l'issue de cette compétition a permis aux 2 équipes Dame Classique, Aulnay et Montfermeil 1^{ère} d'accéder à la Division Régionale Honneur, l'équipe Homme Classique de Pantin a par le même jeu "des chaises musicales" retrouvé la place qu'elle avait perdue la saison passée dans cette même division et l'équipe Dame Arc à poulies de Gagny est arrivée directement en Division Régionale Excellence.

Les participations pour cette saison sont hélas en baisse, ce qui est regrettable, car la région ne pouvant plus compter sur le terrain habituel, a ramené le nombre d'équipes participant à la finale à 12. Comme nous n'avons que 5 équipes Homme et 3 équipes dame en Arc Classique et 2 équipes Homme Arc à poulies, le département risque de ne voir retenue qu'une seule équipe de chaque catégorie pour la finale, autrement dit, moitié moins d'équipes que la saison passée.

Les championnats départementaux 3D et Tir en campagne seront assurés respectivement par Draveil le dimanche 5 avril et par Pontoise le dimanche 31 mai, je laisse à Jany-Laure et à Jeannine, qui se sont chargées de trouver ces organisateurs le soin de compléter les modalités d'inscription.

Pour ce qui est de la formation, j'ai bien envie de commencer par le dernier évènement en date, à savoir "le Bal des Débutants", cette manifestation avait été prévue pour la saison 2006/2007 et des problèmes de calendrier nous avaient empêchés de la mettre en place. Sur la saison 2007/2008, nous y sommes arrivés en choisissant une date que nous conserverons, à savoir le 11 novembre. Ce 11 novembre 2007, se sont donc retrouvées à Chennevières une bonne soixantaine de débutants, accompagnés de leurs formateurs et venant de 7 associations différentes. L'objectif de cette manifestation était de faire se rencontrer les débutants bien sûr, qui ont donné le meilleur d'eux même et ont représenté avec fierté leur école de tir, mais aussi les formateurs qui ont pu échanger à propos des problèmes de terrain. Cette journée leur était dédiée et il faut féliciter ces travailleurs de l'ombre, qui grâce à leur dévouement, permettent aux tireurs de progresser. A l'issue de cette journée, un classement tenant compte uniquement de l'aspect technique, les 7 associations se sont vues récompensées par des bons d'achat de matériel, les 3 premières pour une valeur de 100€ et les 4 autres pour une valeur de 50€.

Retenez dès à présent le 11 novembre 2009 pour venir participer à ce Bal des Débutants, plus il y aura d'associations représentées, mieux ce sera, même si nous sommes obligés, pour des questions d'intendance de limiter le nombre de débutants pour chacune.

Revenons maintenant aux formations :

33 initiateurs ont participé au complément de formation leur permettant d'obtenir directement la qualification d'entraîneur 1, sur 2 jours en mars et avril.

Sur les 9 archers qui ont participé au stage d'entraîneur 1, 8 ont été reçus.

Pour terminer, je voudrais rappeler que les initiateurs qui souhaitent obtenir la qualification d'entraîneur 1 doivent participer à la dernière formation possible des 14 mars et 4 avril (inscriptions auprès de Sylvie Rohat, voir site du département) et que les entraîneurs de club peuvent, pour la dernière année, obtenir la qualification d'entraîneur 2 en participant au forum des entraîneurs le dimanche 22 mars (inscriptions auprès du comité Régional)

C.D. 93
ASSEMBLEE GENERALE 14 FEVRIER 2009
Rapport de la Commission des Traditions - année 2008

Nous avons, avec André PRIEUR, Roger ALLEXANDRE et Guy LENOIR, participé à la réunion de la ronde des familles d'ILE DE FRANCE.

Nous avons été informés de l'évolution du dossier d'inscription du BOUQUET PROVINCIAL au patrimoine immatériel de l'UNESCO. Si ce dossier aboutit cela signifiera que le Bouquet est reconnu au niveau mondial.

Nous avons, par ailleurs, adressé à la Ronde les dates des prix généraux de la Famille afin de les faire paraître au calendrier de la FFTA.

Nous aurons cette année 12 prix généraux.

Nous avons recollé les cartes bleues et nous avons relevé les résultats dans un tableau : 5 archers ont tiré les 13 prix généraux 2008.

Le nombre record de prix tirés est de 30 pour Gérard MARGUERITE (Noisy le Sec), suivi de Sylvain GUILLERET (ANC) avec 28.

20 archers sont qualifiés d'office au championnat départemental, pour avoir tiré 8 prix généraux, au moins.

Nous avons à remettre des coupes aux récompensés de la Ronde pour le nombre de prix généraux tirés hors notre famille pour l'année 2007.

Remise de récompenses aux meilleurs noirs des prix généraux 2008.

Feuille de résultats jointe.

Atale



Prix généraux 2008

NOM	Prénom	Compagnie	Arc	noir_1	noir_2	noir_3	total 3noirs	Prix famille	Prix total	
WARLOP	Michel	VILLEMOMBLE	CL	1	2,02	4,12	7,14	13	13	Coupe
MARGUERITE	Gérard	NOISY LE SEC	CL	2,1	3,27	5,38	10,75	13	30	Coupe
GERARD	Jean louis	BAGNOLET	CL	1,1	6,15	9,05	16,3	13	22	Coupe
BENARD	Jean	BAGNOLET	CL	3,24	5,63	10,6	19,47	13	23	
VIGNOL	Dominique	CLICHY	CL	6,27	5,08	8,5	19,85	12	13	
CROISSANT	Robert	BAGNOLET	CL	5,73	2,32	16,49	24,54	10	18	
BOURDONNEAU	Marlène	AULNAY	CL	4,3	9,5	10,82	24,62	9	9	
MEUNIER	Patrick	AULNAY	CL	5,77	9,65	11,16	26,58	6	6	
CODEVELLE	Hervé	BAGNOLET	CL	5,81	14,7	16,73	37,24	8	17	
GRAMFORT	Marc	SEVRAN	CL	8,66	14,36	14,64	37,66	7	7	
MENARD	Joelle	MONTFERMEIL	CL	13,36	14,05	11	38,41	10	16	
TAINE	Michel	CLICHY	CL	14,85	16,33	18,01	49,19	12	13	
BAUDIN	Jacky	CLICHY	CL					6	6	
BERIGAUD	Laetitia	MONTFERMEIL	CL					4	8	
DUVERNE	Cyrille	SEVRAN	CL					1	2	
CHAPOT	Catherine	SEVRAN	CL					3	3	
MERI	Teddy	SEVRAN	CL					2	2	
TIRLET	Françoise	SEVRAN	CL					7	7	
GRAMFORT	Catherine	SEVRAN	CL					6	6	
CODEVELLE	Liliane	BAGNOLET	CL					8	17	
PALOUX	Anne	AULNAY	CL					7	7	
GARCIA	Jacques	AULNAY	CL					1	1	
GUESNAY	Marcel	MONTFERMEIL	CO	1,76	2,07	2,56	6,39	10	16	Coupe
TIRLET	Michel	SEVRAN	CO	1,6	2,5	2,87	6,97	7	7	Coupe
GUILLERET	Sylvain	ANC	CO	2,26	2,47	2,38	7,11	13	28	Coupe
GUENIN	Francis	MONTFERMEIL	CO	11,5	9,67	9,98	14	11	16	
JOUSSET	André	VILLEMOMBLE	CO	0,7	4,08	6,87	11,65	11	15	
GOY	Micheline	MONTFERMEIL	CO	1,8	7,01	7,19	16	8	10	
ASSIRVADEN	Georgie	AULNAY	CO	2,35	7,55	8,85	18,75	9	9	
MIRC	Philippe	NOISY LE SEC	CO	2,63	8,14	8,36	19,13	10	10	
GUYOT	Gérard	ANC	CO	5,6	5,95	8,45	20	7	13	
GUENIN	Claudine	MONTFERMEIL	CO	2,88	9,5	10,47	22,85	11	16	
DEBRUN	Jean jacques	AULNAY	CO	6,4	9,2	9,15	24,75	12	12	
CHOHRA	Abdel	MONTFERMEIL	CO					3	10	
GUENIN	Pierre	MONTFERMEIL	CO					3	6	
LECOMTE	Claude	ANC	CO					3	9	

Qualifiés : cases en gris

Récompenses pour 13 prix dans la famille

C.D. 93

ASSEMBLEE GENERALE 14 FEVRIER 2009

Rapport de la Commission des Arbitres – Année 2008

Après une année 2007, très intéressante, l'année 2008 a été l'année de beaucoup de changements au niveau de l'arbitrage (modifications nombreuses pour l'encadrement et la formation) que se soit pour les arbitres confirmés, et pour les « petits nouveaux ».

Nous avons eu trois arbitres qui ont prêté serment, l'un dans l'option salle/Beursault/FITA et l'autre en Tir campagne, le troisième ayant pris l'option arbitre-assistant (option la plus « rapide » elle concerne le Tronc Commun sans option).

Pour l'année 2008, nous avons eu trois nouveaux candidats arbitres et un arbitre assistant qui se sont portés volontaires pour rejoindre l'équipe des arbitres du 93.

Leurs choix se sont portés sur les options Salle/Beursault/FITA. Après avoir passé l'examen, seule l'option Tronc Commun a été réussie, ils ont donc décidé de continuer et de repasser leurs options. La formation pour être arbitre est une formation où le candidat doit effectuer un travail personnel important. Cette formation est assurée par des formateurs diplômés (tous bénévoles).

Nous avons, dans le département, mis en place des cours de révisions pré-examen pour les candidats et un petit rappel des modifications des règlements pour les arbitres fédéraux.

Pour ce qui concerne la formation, après avoir fait des demandes de subventions à différents organismes, nous avons obtenu une enveloppe importante, ceci afin de nous équiper ; en effet, les deux formateurs du Département utilisaient jusqu'à présent leurs matériels personnels (pc, vidéo-projecteur, etc...).

Les achats ont donc été effectués, nous sommes maintenant équipés d'un PC puissant, d'un vidéo-projecteur dernier « cri », d'une imprimante laser, et de deux pesons électroniques.

Nos « permanences » en arbitrages ont encore augmenté au cours de cette année 2008 (nous avons dénombré 95 jours d'arbitrage !).

De nouvelles dispositions de la part de Comité Régional concernant les arbitrages poseront des problèmes en 2009. Il nous est demandé maintenant qu'un arbitre de chaque département soit présent pour chaque compétition Régionale. Faute d'un candidat volontaire, le responsable du département sera commis d'office. Ce qui, je pense, va poser quelques problèmes. Mais nous verrons ceci en 2009.

Pour 2008, notre arbitrage le plus important a été la prise en charge complète d'un Championnat de France « Militaire », toute l'équipe était sur le « pont » y compris les débutants. Ce fut un W.E. (de trois jours très intense) mais sans aucun soucis, et avec les compliments des instances militaires.

Je termine là le compte-rendu de nos activités, en espérant avoir de nouveaux volontaires pour nous rejoindre.

Chantal Naudy (PCDA 93)

C.D. 93
ASSEMBLEE GENERALE 14 FEVRIER 2009

Rapport de la Commission Informatique / Communication
Année 2008

Informatique : Mise a jour du site en temps quasi réel :

- Classement National, Régional, Départemental
- Podiums des Archers
- Mandats des Concours Départementaux
- Calendrier des Championnats départementaux
- Les Prix Généraux et Coupes de la Famille
- Informations communiquées par les commissions

Communication : Envoi des informations par Courriels aux Présidents/Capitaines

Guy LENOIR

C.D. 93
ASSEMBLEE GENERALE 14 FEVRIER 2009

Rapport de la Commission Médicale - année 2008

Le rôle du médecin est de protéger la santé des archers :

- pour un archer débutant, il convient de choisir un arc pas trop lourd avec des branches adaptées à la puissance de la personne.
- les médecins rencontrent des nouvelles pathologies chez les sportifs de haut niveau qui tirent près de 1500 flèches par semaine (surmenage des articulations) ou liées à des puissances trop élevées, surtout des problèmes locomoteurs (épaules) et d'autres problèmes ORL ou allergiques.

En 2008, j'ai assisté à des réunions (avec les médecins fédéraux régionaux et départementaux) : les thèmes étaient les différentes pathologies de l'épaule et l'examen clinique du jeune à surclasser.

A propos de la lutte contre le dopage, on rappelle que l'automédication est fortement déconseillée pour les risques auxquels elle peut vous exposer. Les imprimés d'AUT peuvent être téléchargés et doivent être remplis par l'archer et son médecin et envoyés à l'AFLD (la demande est payante : actuellement autour de 30 €). C'est l'athlète qui reçoit directement la réponse de cette instance nationale.

En cas de doute pour un médicament, vous pouvez consulter le site de la FFTA, sachant qu'en l'état actuel de la législation, l'usage des bêta-bloquants est totalement interdit en compétition dans le sport en général, et dans le nôtre plus particulièrement, également à l'entraînement.

D'autre part, je rappelle que l'usage du tabac et de l'alcool sont interdits sur les terrains de compétition.

En 2008 je n'ai pas eu à faire de certificat de surclassement, seulement des visites d'aptitude chez des jeunes de 8 ans (des poussins) qui ne font pas de compétition.

Dr. Françoise Romieux